



TOURNOI DE RÉGULARITÉ

2007-2008

www.fontaine-echecs.com

Règlement

article 1 : objet de ce tournoi

Encourager les adhérents à participer aux activités proposées, à progresser dans leur maîtrise du jeu, et à mieux connaître les autres adhérents de l'association.

article 2 : les participants

Tous les adhérents à jour de leur cotisation sont inscrits de droit à ce tournoi

article 3 : la durée du tournoi

Cette saison le tournoi débute vendredi 9 novembre et finira le 28 avril 2008

article 4 : les 4 façons de marquer des points

4 façons de marquer ...	1 point	2 points	3 points
1- en défiant un autre joueur du club	défaite	match nul	victoire
2- en participant à des tournois individuels	participation	plus de la moitié des points, ou tournoi organisé par le club	une des 3 premières places
3- en fréquentant régulièrement le club	participation aux entraînements	école d'échecs	distinction école d'échecs
4- en jouant des parties qui entrent dans le calcul du classement ELO national	toute partie jouée		

article 4-1- on marque des points en défiant d'autres joueurs du club

- * Le tableau des participants est affiché dans la salle (avec un groupe spécial «école d'échecs du samedi»)
- * Les joueurs se mettent d'accord avant le début de la partie pour que celle-ci soit prise en compte
 - * Le vainqueur a 3 points, le vaincu 1 point, en cas de nul chaque joueur a 2 points
 - * La durée des parties est fixée à 20 mn ko par joueur
- * Chacun peut jouer 2 fois contre un même joueur (une avec les blancs, une avec les noirs), mais pas le même jour.
 - * Un joueur ne peut pas refuser un défi d'un autre joueur de son groupe à moins qu'il n'ait déjà joué 2 parties du tournoi ce même jour.
 - * Les parties ont lieu dans les locaux du club aux horaires d'ouverture à tous
- * le résultat de la partie est annoncé au Directeur du tournoi ou à un animateur, habilités à les renregistrer.

article 4-2- on marque des points en participant à des tournois individuels

Chaque participation à un tournoi OPEN ou championnat individuel apporte 1 point

De plus chaque joueur obtient un point supplémentaire s'il a gagné au moins la moitié des points du tournoi, ou s'il s'agit d'un tournoi organisé par le club et un autre point s'il est dans les 3 premiers de sa catégorie.

article 4-3- on marque des points en fréquentant régulièrement le club

La fréquentation du club aux horaires «en libre service» apporte 1 point

La participation à chaque cours de l'école d'échecs apporte 1 point complémentaire.

Un point supplémentaire peut être attribué exceptionnellement par l'animateur de l'école d'échecs.

article 4-4- on marque des points en jouant des parties qui entrent dans le calcul du classement ELO national

Chaque partie jouée en compétition individuelle ou par équipes rapporte 1 point.

Le joueur doit avoir une licence A

article 5 : annonce des résultats et remise des prix

Les résultats seront annoncés lors de la soirée annuelle de l'association programmée le 3 mai 2008

La remise des prix sera effectuée à cette occasion parmi les lauréats présents.

Sauf cas de force majeure signalée au responsable du tournoi, toute personne ne pouvant participer à la remise des prix ne peut être lauréate

Les premiers prix attribués ne sont pas cumulables avec ceux du Championnat de Fontaine le Port (ex tournoi élo)

article 6 : responsable du tournoi

Gérard Fleury est le Directeur de ce tournoi.

Le bureau de l'association est responsable de l'application du présent règlement, ainsi que de son adaptation à des circonstances particulières.

Tout litige pourra lui être soumis

Règlement validé par le Président et le Directeur Technique